



# Assises nationales du parapente

## 19 mars 2021 - 18h/22h30

### Compte-rendu

Le 19 mars 2021, ont eu lieu les quatrièmes Assises nationales du parapente. Compte tenu de la COVID-19, elles se sont déroulées en ligne sur la plateforme collaborative « Teams ».

**Près de 70 participants étant connectés à ces assises, dont 41 votants inscrits via la société Quizzbox, ce qui représentait 15 424 voix.**

Thomas Sénac, président du CNP, ouvre cette visio-conférence en remerciant les participants, et en citant les différentes implications des membres de la FFVL, présents.

Ces Assises ont été l'occasion de plusieurs débats, qui touchent de très près notre pratique quotidienne.



#### 1. Le bilan du Parapente et du CnP lors de l'olympiade 2017 – 2020 - Le rapport d'activité

##### **Annexe n°1**

Thomas SÉNAC, débute sa présentation avec les chiffres clefs de cette olympiade, en citant divers points tels que les licences, les qualifications fédérales, les structures fédérales, la compétition... Il y fait aussi mention de toutes les actions menées par les membres du CNP, ainsi que sur les réflexions mises en place (*ex : fonction animateur sécurité, réflexion sur la formalisation du cadrage des structures qui propose de la révision de matériel, réflexion sur les relations sites de pratique / clubs / écoles, mise en place d'un budget spécifique sur des opérations tel que Voler Mieux ou des Jeunes & des Ailes, ...*). Pour terminer, Thomas fait un point sur le rôle du CNP, au sein de la FFVL, et remercie encore les bénévoles qui se sont impliqués tout au long de cette première olympiade du CNP.

Suite à cette présentation, des questions ont été posées, et plus précisément sur le sujet de l'animateur sécurité. L'une d'elle, était de pouvoir donner plus d'accès « intranet » à un AS, via la fiche du club. Certains participants prônaient le fait qu'un AS, ne pouvait pas vérifier les licences des membres du club, avant une sortie, ou toute autre action sécurité. Suite à ces échanges, il a été rappelé que ce n'était pas le rôle de l'animateur sécurité, et que de plus, pour une question de protection des données personnelles (RGPD), seules les membres du bureau directeur du club pouvaient avoir accès aux informations.

Mathias SZPIRGLAS, prend la parole pour échanger sur ce sujet, en précisant qu'à ce jour, 117 animateurs sécurité étaient référencés au sein de 99 structures FFVL, avec parfois plusieurs AS dans 1 seul et même club. Le but est de motiver à cette prise de fonction, pour arriver au challenge du « 1 animateur sécurité au sein de chaque club ».

## 2. Formation continue du pratiquant et du cadre associatif

**Annexe n°2**

Pierre BRAËMS, président de la commission Formation parapente, présente l'existentiel en terme de formation continue, que ce soit pour les pilotes et pour les moniteurs. Dans cette présentation, Pierre fait un point sur tous les dispositifs existants. Il y fait aussi mention du cadre de pratique, au sein des clubs-écoles, en appuyant sur les objectifs idéaux qui seraient : un club / un moniteur, un club / une école, un licencié / un cadre associatif référent.

Pour ce faire, la FFVL à travers la commission Formation parapente, mets à disposition [des aides financières à la formation des cadres associatifs](#), et souhaiterait développer une communication sur le terrain (régionale, départementale, locale), spécifique à la formation continue du pilote et du cadre associatif.

**Débats de prospective (échanges avec l'assistance) : Quelle formation continue pour les pilotes et les moniteurs ? quels seraient les besoins ?**

Suite à cette intervention, de nombreux échanges et questionnements ont eu lieu, notamment sur :

- **la notion 1 club / 1 moniteur.** Ne serait-il pas judicieux de rajouter une prérogative, au sein de la formation des élèves-moniteurs (fédéraux ou d'État), pour les mettre en relation au sein de clubs, en leur faisant passer des journées d'encadrement ;
- **la responsabilité du cadre associatif dans le cadre d'une sortie club.** Cette notion de responsabilité peut en freiner plus d'un. Dans certains clubs, des membres non qualifiés tiennent déjà cette fonction, mais ne souhaitent pas être référencés comme encadrant FFVL (accompagnateur et/ou animateur fédéral), par peur d'une quelconque responsabilité, en cas d'accident. Il est rappelé que tout cadre associatif, qualifié et licencié FFVL, bénéficie gratuitement d'une Responsabilité Civile Cadre Associatif, prise en charge par la fédération, pour la prise de leur fonction, donc au contraire, le cadre de protection est meilleur. Pour mémoire, à ce jour, il n'y a eu aucun cas de mise en cause de responsabilité d'un encadrant ;
- **la dynamique de la formation du monitorat fédéral.** Au sein de la commission Formation parapente, nous nous sommes rendus compte qu'il s'agissait d'un cycle. Dans les années 2016, nous avons eu beaucoup de demandes, et le stage du monitorat fédéral avait dû être doublé pour répondre à la demande. Jusqu'à l'année dernière, les demandes étaient moindres car les personnes motivées doivent passer les prérequis (Qbi, accompagnateur et animateur fédéral), ce qui prends plus de temps.

De plus, durant ces échanges, l'idée que la formation du monitorat fédéral devienne régionale, est soulevée. Après intervention de Laurent CHAMERAT, référent technique de la commission Formation parapente, il est rappelé que ce dispositif actuel est de fait national, pour permettre un suivi technique de la FFVL, qui subventionne chaque élève-moniteur, à hauteur de 600 €. Cette qualification diplômante, n'est pas uniquement une formation compactée, mais un suivi précis des élèves-moniteurs fédéraux ainsi que de la mise en place des stages en situation. Cette proposition pourra néanmoins être traitée via la réunion annuelle de la commission Formation parapente, et voir comment plus impliquer les ligues (RRF) ou les CDVL.

Il est aussi discuté de la faisabilité d'une mise en place d'un suivi, soutien technique, administratif, que certains n'ont pas selon les secteurs. En effet, selon les régions, des réunions de commission Formation régionale ou de membres d'ERF sont organisées, mais cela n'est pas le cas, sur tout le territoire. L'idée de créer un réseau national des moniteurs fédéraux est débattue (comme pour les AS), voire de susciter des relations entre moniteurs fédéraux, au sein de chaque ligue.

### 3. Opération Voler Mieux / bilan 2017-2020

**Annexe n°3**

Olivier BRES, élu référent du groupe de suivi Voler Mieux, et Laurent CHAMERAT, référent technique parapente, présentent le bilan de cette opération nationale, sur les années 2017 à 2020, en faisant un point sur le cadre réglementaire, et les items subventionnables.

Évolution depuis 4 ans : 322 clubs ont réalisé 510 items sur 804 journées, 4 922 pilotes dont 827 femmes, soit 17 %, évolution des budgets qui sont passés de 20 000 € en 2016 à 35 000€ en 2021 !

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur <https://federation.ffvl.fr/actus/voler-mieux>

**Débats de prospective (échanges avec l'assistance) : quelles sont vos attentes sur Voler Mieux ?**

Suite à cette intervention, de nombreux échanges et questionnements ont eu lieu, notamment sur :

- **la mise en place d'une subvention « minime » (1 €) d'une action voler mieux.** Un club bénéficiant de la subvention maximale, dans le cadre de journées Voler Mieux, ne peut déclarer d'autres actions. Ceci est regrettable car ces journées ont bien lieu, mais ne sont pas comptabilisées dans les statistiques des items réalisés. La demande est entendue, mais cela implique une mise en place et un suivi administratif compliqué ;
- **la difficulté de mettre en place des actions, notamment avec les professionnels.** En pleine saison, il est difficile de monter un tel projet, car si les journées Voler Mieux ne peuvent être effectuées pour cause de mauvaise météo, l'action est annulée, au lieu d'être reportée, les professionnels ayant peu de disponibilités en cette période. Il est demandé la faisabilité de faire évoluer l'implication des moniteurs fédéraux, pour l'encadrement de ces items, tout en ayant une aide forfaitaire. Une réflexion sera menée sur cette implication à mettre en place, via un défraiement ou autre, mais il est toutefois rappelé que l'opération Voler Mieux est subventionnée une grosse partie par les cotisations forfaitée, en école professionnelle, donc il paraît logique que les subventions soient reversées majoritairement, lors d'un encadrement professionnel ;
- **la possibilité de reporter un item**, en cas de mauvaise météo, ou de modifier l'item programmé. C'est déjà le cas, les clubs demandeurs peuvent le faire via l'intranet, en modifiant leur fiche action, et en informant en amont le groupe de suivi Voler Mieux. Une idée serait aussi de programmer, au jour initialement prévu, un autre item *dit de report* (par exemple via une formation en salle, ou des cours théoriques), mais il est vrai que les personnes inscrites pour un item de terrain, ne sont pas forcément partantes pour une action en salle ;
- **l'augmentation du budget Voler Mieux.** Pour information, le budget à presque doublé depuis le lancement de l'opération, en 2016. La FFVL fait de son mieux, sachant que les budgets ne sont pas extensibles. Par contre, certains items pourraient être déposés dans le cadre de [l'ANS](#) ;



4. Débats de prospective (échanges avec l'assistance) : Communiquer mieux vers les structures et les parapentistes : qu'attendez-vous en termes de communication interne, en plus de ce qui est déjà en place au sein de la FFVL ?

**Annexe n°4**

Un point sur le travail du groupe de pilotage communication de la FFVL, est fait respectivement par Georges CHARLON et Laurence HULOT, montrant les grandes évolutions de la politique de communication interne et externe de la Fédération. Un gros travail a été fait, et doit servir. Le sujet va dans les deux sens : de la FFVL vers les structures, et des structures vers la FFVL.. Il est rappelé la nécessité de faire remonter les informations des actions mises en place localement, notamment par des vidéos (sans musique), des articles pour Vol Passion, des photos, libres de droit d'image et droit d'auteur. La FFVL mets à disposition toutes informations utiles via le site internet <https://federation.ffvl.fr/pages/serveur-m-dias-ffvl>

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi nous contacter à [gpc@ffvl.fr](mailto:gpc@ffvl.fr)

5. Présentation des candidats à l'élection au CnP. Élections / vote & résultats du vote, via l'outil en ligne QUIZZBOX

**Annexe n°5**

Avant le lancement des votes, Thomas Sénac rappelle les points statutaires et demande aux 5 candidats, de se présenter à l'assemblée. Pour plus d'informations, vous trouverez les 5 fiches de candidatures [ici](#) :

- **BECHIER Gabriel**
- **BRAËMS Pierre** : président actuel de la commission Formation parapente. Souhaite s'investir de nouveau sur la formation et les écoles ;
- **DUPAS Jacques** : membre actuel de la commission Technique et Sécurité. Souhaite notamment continuer à s'investir sur le projet des animateurs sécurité ;
- **MOREAU Philippe** : président du CDVL 73. Souhaite notamment s'investir sur les normes et textes réglementaires ;
- **SÉNAC Thomas** : président actuel du CNP. Volontaire pour renouveler son mandat à ce poste.

Élection des membres au comité national Parapente		
Date du vote : 19/03/2021 - 22h05	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 45	Abstentions : 462 dont 462 Non votés	
Voix totales : 15886		
Voix exprimées : 15424	Non votés : 462	
Majorité simple des voix exprimées	Sièges : 6	
DUPAS Jacques	15424 voix	Unanimité
MOREAU Philippe	15424 voix	Unanimité
BECHIER Gabriel	14954 voix	Élu(e)
SENAC Thomas	14954 voix	Élu(e)
BRAEMS Pierre	13494 voix	Élu(e)



Une fois, les 5 candidats élus, il est rappelé **qu'1 place, pour une personne élue en direct par les Assises**, est encore disponible, en tant que membre du CNP. Il est donc demandé en séance, si des candidats souhaitent se présenter. Deux candidats se sont alors proposés :

- **LEVOYER Fabrice** : Responsable Régional Formation de la ligue PIDF. Présentation de son cursus fédéral et de son cursus professionnel (DEJEPS) → intérêts : formation, sécurité, facteurs humains ;
- **SZPIRGLAS Mathias** : membre actuel CTS PP → acteur majeur de la création de la fonction AS.

Élection des membres au comité national Parapente 2ème tour		
Date du vote : 19/03/2021 - 22h16	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 45	Abstentions : 2107 dont 697 Non votés	
Voix totales : 15886	Non votés : 697	
Voix exprimées : 13779		
Majorité simple des voix exprimées		
LEVOYER Fabrice	9983 voix	Élu(e)
SZPIRGLAS Mathias	3796 voix	Non élu(e)

Suite à sa candidature et à cette élection spécifique, Fabrice LEVOYER est donc élu pour participer au CNP.

Il restera à compléter le CNP par 6 personnes, dont au minimum 3 femmes, au travers de nominations qui seront faites par le Comité Directeur de la FFVL, prochainement élu lors de l'AG.



Suite à ces élections, les membres nouvellement élus se sont retirés pour se positionner sur le poste de président. Thomas SÉNAC propose sa candidature, pour ce nouveau mandat.

Après délibération, Thomas a été élu à l'unanimité. Il remercie chaleureusement les participants, les membres nouvellement élus, et souhaite une belle nouvelle olympiade au parapente !

Contact : [contact.cnp@ffvl.fr](mailto:contact.cnp@ffvl.fr)